

## EXTRAIT DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le six du mois de février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 20h00 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS: 13

VOTANTS : 14

Date de convocation : le 31 janvier 2017

**Présents :** Sylvain DURIN, Gille CHAMPOMIER, Christian TABARDIN, Gilles BOTTINI, Evelyne DUBOST, Cécile ROUMY, Nathalie MILLER, Stéphane BOURNAT, Henri BIDET, Didier BOURNAT, Kors HEUVELMAN, Josette MOULY, David DEFRETIÈRE

**Absents représentés :**

Aurélié MOULIER a donné procuration à Josette MOULY

Evelyne DUBOST est nommée secrétaire de séance

Le compte rendu du Conseil municipal du 12 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité

### **1 - PÊCHE : tarif de la saison 2017**

Carte hebdomadaire : 25 €

Supplément de nuit : 6 €

Les autres tarifs restent inchangés.

VOTE POUR : 13

ABSTENTION : 1

### **2 - SMADC : demande de retrait d'une commune**

Par délibération du 16/12/2016, le SMADC accepte le retrait du syndicat de la commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze qui est maintenant tournée vers la communauté de communes Dôme Sancy Artense.

Chaque commune adhérente doit prendre une délibération dans ce sens.

VOTE POUR : 14

### **3- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA COMMUNE D'OLLOIX**

Les Membres du Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme, réunis le Vendredi 13 Janvier 2017, ont exprimé leur entière solidarité avec la Commune d'OLLOIX et leur soutien à leur collègue Maire de la Commune, M. Philippe MARC-CHANDÈZE. Ayant pris connaissance de l'action de l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme, des engagements du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et des positions respectives de l'Assureur de la Commune et de l'État, les membres du Conseil d'Administration :

- se déclarent favorables à l'appel à la solidarité auprès de l'ensemble des Communes et des Communautés de Communes du département, retenant le principe, par le biais d'une délibération d'engagement de solidarité financière des Conseils Municipaux et Communautaires, d'une participation financière qui sera précisée lors de la finalisation de ce dossier,
- demandent à l'assureur de la commune de revenir sur sa position de refus d'indemnisation de la Commune d'OLLOIX,

- souhaitent que très rapidement, une demande de subvention exceptionnelle au titre du Ministère de l'Intérieur, soit déposée auprès des services de l'Etat, soulignant que l'aide apportée à la Commune d'OLLOIX ne doit pas reposer uniquement sur la solidarité des Communes et des Communautés de Communes,
- et attirent l'attention de l'ensemble des Maires et des Présidents de Communautés de Communes sur la nécessité de faire un audit précis de leur police d'assurances afin de vérifier que celle-ci couvre en totalité les risques ayant placé la Commune d'OLLOIX dans cette situation.

Monsieur le Maire souhaite que la commune de Servant prenne part à cette démarche de solidarité et s'associe à l'initiative de l'association des Maires du Puy de Dôme et de l'association des Maires Ruraux.

Il propose qu'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € soit attribuée à la commune d'Olloux.

VOTE POUR : 14

#### **4 - RENOUELEMENT CONTRAT D'ASSISTANCE JURIDIQUE**

Le contrat des prestations d'assistance juridique engagé avec la Société d'avocats TEILLOT ASSOCIÉS arrive à échéance. Le maire, après avoir donné le détail des interventions demandées auprès de ce cabinet demande l'autorisation de le renouveler pour un montant HT de 3200 €.

VOTE POUR : 14

#### **5 - DEMANDE DE SUBVENTION**

Afin de financer en partie le coût de l'étude du Plan d'aménagement du bourg, le maire demande l'autorisation de solliciter l'aide sur la réserve parlementaire auprès du Sénateur Jacques Bernard MAGNER.

VOTE POUR : 14

#### **6 - GROUPEMENT FORESTIER**

Suite à la dernière coupe de bois réalisée au profit du Groupement forestier des Courbons et Bois du Roy, il a été décidé lors de l'assemblée générale du 25 octobre 2016 de verser 140 € par part. Ainsi le montant revenant à la commune, possédant 43 parts, est de 6020 €. Le Maire demande l'autorisation de percevoir ce montant.

VOTE POUR : 14

#### **7 - TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMCOM**

La commune de Servant étant devenue membre de la nouvelle communauté de communes du Pays de Saint-Eloy, le maire souhaite renouveler la décision prise en conseil municipal du 1<sup>er</sup> août 2014 de ne pas transférer la compétence urbanisme à la nouvelle communauté de communes.

VOTE POUR : 14

#### **8 - PAB : CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES**

Quatre architectes et paysagistes, sur six candidats retenus, ont été reçus en mairie en compagnie de Monsieur FAVIER du CAUE de Clermont-Ferrand.

Après une analyse détaillée des offres, un candidat du Cantal, ayant une antenne sur Clermont-Ferrand, a été retenu. Il s'agit de l'Atelier du Rouget, Simon TEYSSOU et Associés, 46 avenue du 15 septembre 1945 à Le Rouget (Cantal). Monsieur le Maire demande confirmation de ce choix au conseil.

VOTE POUR : 14

### **9 - GÉRANCE SNACK : choix du gérant**

Une dizaine de candidats ont été reçus. Les candidats choisis sont Monsieur Michael BOURQUIN et Lars KOFOD qui devraient prendre la gérance du snack du plan d'eau à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

VOTE POUR : 13

ABSTENTION : 1

### **10- PROJET DE VIA FERRATA**

L'étude technique du projet de via ferrata étant réalisée, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée ZP 76 entre la commune de Servant et la communauté de communes de Saint Eloy afin que celle sollicite les subventions nécessaires au projet

La séance est levée à 22h00

## INFORMATIONS DIVERSES :

- Concernant la nouvelle COMCOM : le président élu est Monsieur François BRUNET avec 27 voix et 23 voix pour Monsieur GAUVET. 7 vices-président et un bureau composé de deux conseillers régionaux, 2 conseillers départementaux, 4 maires de l'ancien chef-lieu de canton et 4 représentants des petites communes. Le siège est basé provisoirement à la médiathèque de Saint-Eloy-les-mines.
- Une des conséquences de la scission de l'ancienne comcom est l'augmentation des tarifs de la Grande Récré.
- Perle d'O, commerce de fleurs à St Eloy, demande un local pour faire un dépôt de fleurs coupées les jours de fêtes et les proposer à la vente (St Valentin – fêtes des mères etc...)
- Campagne de sensibilisation lancée par la Croix rouge auprès de la population du 20 février au 18 mars 2017 à raison de 3 jours maximum sur cette période.
- En février débute une campagne de stérilisation des chats errants.
- Autorisation délivrée par la sous préfecture de Riom pour une course cycliste qui passera le 26 mars à Servant.
- Réunion en sous préfecture le 13 mars à 14h30 concernant les problèmes entre les chasseurs.
- Le maire souhaite mettre en place des visites de villages afin de reprendre contact avec la population. Début le 25 février prochain.
- Mauvais retours sur la navette qui n'est pas assez utilisée.
- Les travaux de menuiserie du snack devraient enfin être terminés bientôt.
- Des travaux d'accessibilité sont prévus à l'église.
- Ecole : Mina ZINE EDDINE remplace Stéphanie Ballarin en arrêt maladie
- Monsieur Peronnet du Centre de gestion est venu en mairie pour l'évaluation des risques professionnels pour les agents communaux en compagnie du maire et de notre assistant de prévention Rémi Peynet
- La commission des impôts a eu lieu le 24 janvier.
- Madame Duboisset du collectif santé est reçu à 10h00 par le maire.